

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

BUREAU DU CABINET Affaire suivie par Mme Marie-Thérèse OLIVIER 03.85.21.81.53 marie-therese.olivier@saone-et-loire.gouv.fr Mâcon, le 1 MARS 2015

Le préfet de Saône-et-Loire

à Mesdames et messieurs les maires du département de Saône-et-Loire (en communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets)

OBJET: 19 mars - Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

PJ:1

La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette date correspond à un hommage officiel de la Nation qui sera désormais rendu tous les ans.

Une cérémonie départementale aura lieu au Monument aux morts du square de la Paix à Mâcon, à 18 heures.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre, en ce qui vous concerne, l'initiative de l'organisation d'une cérémonie dans votre commune, toute latitude vous étant laissée pour en établir le programme avec les autorités civiles et militaires.

Vous trouverez, ci-joint, le message adressé au monde combattant par M. Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, message officiel que je vous demande de lire lors de la cérémonie, si un représentant de l'Etat n'est pas présent.

Comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le **jeudi 19 mars 2015**. L'état des drapeaux devra toujours rester conforme au respect dû à l'emblème national.

Gilbert PAYET

Message de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (19 mars 2015)

En cette journée nationale, le pays rend un hommage solennel à toutes les victimes, combattantes et civiles, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Cette période de notre histoire a donné lieu à tant de souffrances et d'incompréhensions. Ces douleurs qui sont encore vives pour ceux qui les ont vécues se sont imprimées dans notre mémoire collective. Et aujourd'hui c'est autour de ces souvenirs partagés que les Français se rassemblent avec émotion.

Personne n'a oublié les combattants de ces conflits: appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole et d'Afrique du Nord. Tous ont servi courageusement la France durant une guerre qui a trop longtemps tu son nom. La France se recueille aujourd'hui avec humilité en souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour elle.

Personne n'a oublié non plus les victimes civiles, de toutes origines et de toutes confessions, qui ont payé de leur vie ces déchirements dramatiques. Nous pensons à leurs familles qui s'engagent pour préserver leur souvenir.

Personne n'a oublié enfin tous ceux et toutes celles qui ont dû quitter la terre qui les avait vus naître pour en rejoindre une autre que, pour la plupart, ils n'avaient jamais foulée. Personne n'a oublié qu'ils n'y furent pas toujours accueillis comme les fils et filles de France qu'ils étaient.

Aujourd'hui, ce sont toutes ces mémoires qu'il faut rassembler, pour honorer dans un même hommage tous ceux qui sont tombés ou qui ont souffert. Le souvenir de ces femmes et de ces hommes nous oblige. A tous, la Nation adresse sa reconnaissance et sa solidarité qu'elle ne cessera jamais de leur témoigner.

Il faut faire entrer leur souvenir dans notre mémoire nationale, au nom de la vérité, du respect et de la tolérance, parce que ce n'est que de la vérité que surgit l'espérance, parce qu'il n'y a que la vérité qui nous protégera des discours extrémistes, parce que nous devons la vérité aux plus jeunes qui n'ont pas connu cette époque.

Voilà pourquoi il faut inscrire la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans nos paysages, nos villes et nos villages comme dans les âmes et les cœurs des Français.

Voilà pourquoi il faut que nous soyons capables de parler de cette histoire et d'en faire un instrument d'éveil des consciences citoyennes, contre toutes les haines et toutes les violences.

Le défi est grand mais cette journée de commémoration est une belle promesse d'avenir. Elle rappelle aussi que de part et d'autre de la Méditerranée, cette histoire a tracé entre la France et l'Algérie un destin commun qu'elles partagent aujourd'hui en luttant côte à côte contre la menace terroriste. Puisse cette journée maintenir vivant le souvenir des victimes et nous inviter à construire ensemble une mémoire partagée, qui a toujours été le fondement de l'amitié entre les peuples.

Jean-Marc Todeschini